

Instructions pour la priorisation des demandes FRL

Va aux membres FRL ou à leur suppléant-e-s

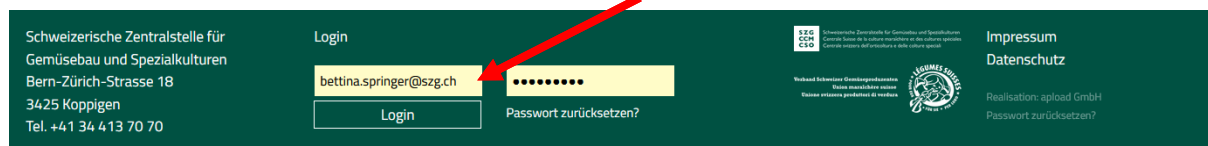
Nous vous remercions de votre précieuse collaboration pour la priorisation des demandes de recherche en culture maraîchère pour l'année 2026 par le biais de la base de données legunet.ch. Veuillez noter que :

- Les anciennes listes Excel «Extension» et «Lacunes» sont reprises dans la base de données legunet.ch. Elles se nomment désormais «Demande de projets» et «Demande de liste de lacunes PPh».
- Il y a **46 «Demande de projets»** (30 nouveaux et 16 à retravailler) ainsi que **45 «Demandes de liste de lacunes PPh»** (uniquement les nouvelles) doivent être priorisées.
- La phase de priorisation dure du 2 au 17.10.2025. Durant cette période, vous pouvez à tout moment modifier, interrompre et terminer votre priorisation.
- Une fois la phase de priorisation terminée, à partir du 20 octobre, les valeurs ne pourront plus être modifiées. Les priorisations émises sont publiées sous la forme d'une moyenne calculée et peuvent être consultées sur www.legunet.ch.
- Par membre FRL, **qu'UNE** seule priorisation peut être attribuée. Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer la priorisation, vous pouvez confier cette tâche à votre suppléant(e) (voir liste ci-jointe). Dans ce cas, veuillez impérativement en informer au préalable le secrétariat du FRL à l'adresse info@szg.ch.
- Pour la priorisation, veuillez suivre les instructions ci-dessous (pt. 1-11). Merci beaucoup !

1. Avec le lien suivant, vous accédez à la page d'accueil de LEGUNET:

<https://www.legunet.ch/index.asp?lang=fr>

2. Connectez-vous au bas de la page avec votre login SCROPS:



Dès que vous êtes connecté(e), le texte d'accueil suivant apparaît:

Bienvenue Bettina Springer!

Nouveau ici? En savoir plus sur Legunet.ch	Déposer demandes Remplir le formulaire en ligne	Projets et demandes Affichage sous forme de liste (uniquement avec login)
Manifestations Toutes les manifestations de la branche maraîchère suisse	Nouvelle manifestation Formulaire de saisie pour manifestations futures	Résultats de recherche et de projets Résultats, fiches d'information, liens, etc.

En cas de problèmes avec le login, adressez-vous sans tarder à la CCM : info@szg.ch

3. Cliquez sur «Projets et demandes»:

Bienvenue Bettina Springer!

Nouveau ici?

En savoir plus sur Legunet.ch

Déposer demandes

Remplir le formulaire en ligne

Projets et demandes

Affichage sous forme de liste (uniquement avec login)

4. Sous «Sélection de liste», choisissez la liste «Demande de projets»:

Demande de projets (44) max. 132 ★

Sélection de liste: **Demande de projets** Statut: Statut Priorité: Priorité Cultures: Culture

Domaine: Type de culture: Organisme nuisible: Chercher:

5. Cliquez sur le titre orange pour en savoir plus sur la demande:

Demande de projets (44) max. 132 ★

Sélection de liste: **Demande de projets** Statut: Statut Priorité: Priorité Cultures: Culture

Domaine: Type de culture: Organisme nuisible: Chercher:

Status	ID-Nr.	Publier titre	Domaine	Culture	Priorisation	
●	25-A31	Maladie des pois (Ascochyta pisi, Mycosphaerella pinodes, Phoma pinodella)	Santé végétale	pois écosés	1	
●	25-A33	Fondations multiples	Fertilisation	crucifères (Brassicaceae)	1	
●	25-A35	Composition de l'engrais vert	Sol	Légumes en général	1	

Maladie des pois (Ascochyta pisi, Mycosphaerella pinodes, Phoma pinodella)**Description**

En raison des nombreuses précipitations, les pois ont été très fortement touchés par l'anthracnose, comme en 2021. Des rendements inférieurs et des pertes totales en ont été les conséquences.

La disponibilité de la culture chute à un niveau record. La culture du pois est menacée ! Divers produits phytosanitaires ont été utilisés avec un succès mitigé, voire mauvais. La maladie n'a pas pu être stoppée.

Pour information : depuis plusieurs années, nous n'utilisons plus que des semences non traitées.

Question d'essai

1. quels sont les produits autorisés qui ont une bonne efficacité ?

2. quand faut-il les utiliser ?

3. quels sont les intervalles de pulvérisation ?

4) Un traitement des semences avec Wakil XL (Metalaxyl-M Cymoxanil Fludioxonil), tel qu'il est autorisé sur les pois protéagineux, atténuerait-il le problème ?

a) Si oui, une autorisation serait-elle possible dans les pois non écosés ?

6. Optionnel: Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter un commentaire à cette demande ou lire les commentaires déjà existants (cliquez sur le chiffre orange):

Demande de projets (44) max. 132 ★

Sélection de liste
Demande de projets

Statut
Statut

Priorité
Priorité

Cultures
Culture

Domaine

Type de culture

Organisme nuisible

Chercher

Status	ID-Nr.	Publier titre	Domaine	Culture	Priorisation
●	25-A31	Maladie des pois (<i>Ascochyta pisi</i> , <i>Mycosphaerella pinodes</i> , <i>Phoma pinodella</i>)	Santé végétale	pois écosés	1
●	25-A33	Fondations multiples	Fertilisation	crucifères (Brassicaceae)	1
●	25-A35	Composition de l'engrais vert	Sol	Légumes en	1

Commentaires

Institution
Forum Recherches Légumes (FRL)

Commentaire DE / FR

Speichern

17.09.2024

AGS Ext.: Pour trouver des solutions optimales, il faut d'abord réaliser des études d'efficacité, tant pour les applications par pulvérisation que pour le traitement des semences. Les pois sans gousse sont une culture majeure. Des études de résidus sont donc nécessaires pour le dépôt des demandes d'autorisation. Les transferts d'autorisation par voie "administrative" ne sont pas possibles. ***** translated by Deepl *****

7. Commencez avec la liste de toutes les demandes (nouvelles, anciennes et à retravailler), puis marquez toutes les demandes sur lesquelles vous n'avez pas d'avis avec «AUCUNE OPINION Ø». Il s'agit de demandes que vous ne pouvez pas évaluer de manière professionnelle. (Nous demandons à tous ceux qui établissent les priorités d'être équitables: Veuillez ne pas attribuer simplement 1 étoile lorsque vous n'avez pas d'avis. Cela signifie «cette demande n'est pas importante» et fausse l'ensemble de la priorisation). Aucune étoile n'est retirée lorsque vous cliquez sur «Pas d'avis» pour une demande.

Maintenant faites votre choix de priorisation. Pour ce faire, cliquez sur la première étoile, la deuxième étoile, et ainsi de suite, selon votre priorisation. 1 étoile = priorité la plus basse (pas important) / 5 étoiles = priorité très élevée (très important / utile).

Attendez 1 seconde >> votre priorisation s'affiche.

La priorisation peut être modifiée jusqu'à ce que le bouton «Terminer la priorisation» soit actionné. Il n'est pas possible de terminer la priorisation tant qu'un avis n'a pas été donné pour chaque demande de projets (les étoiles disponibles doivent être bien réparties).

Attention: Le nombre d'étoiles à attribuer est limité! En haut à droite, vous trouverez le nombre total d'étoiles que vous pouvez attribuer à toutes les demandes à prioriser (nb de demandes x 3 = nb d'étoiles max.).

Demande de projets (48)

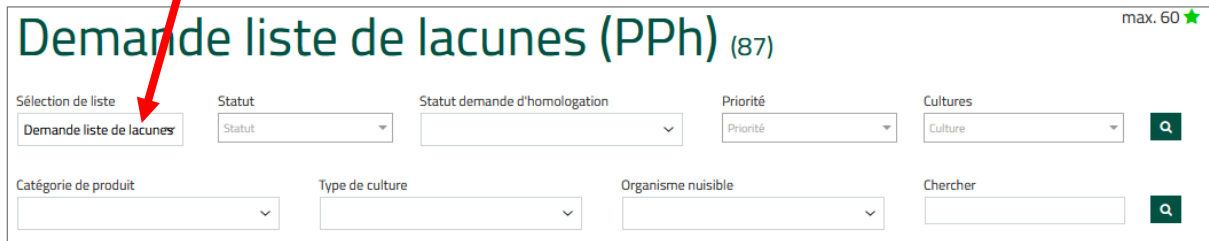
max. 144 ★ [Priorisierung abschliessen](#)

Sélection de liste: Demande de projets Statut: Statut Priorité: Priorité Cultures: Culture

Domaine: Type de culture: Organisme nuisible: Chercher:

Status	ID-Nr.	Publier titre	Domaine	Culture	Priorisation
●	26-A01	Intégration d'un outil de benchmarking dans ProfiCost	Economie d'entreprise (GT Economie d'entreprise)	Légumes en général	☆☆☆☆☆ 0
●	26-A02	Partage des données de ProfiCost pour une utilisation dans des outils tiers	Economie d'entreprise (GT Economie d'entreprise)	Légumes en général	☆☆☆☆☆ 0
●	26-A10	Distribution actuelle, symptômes, risques et stratégies possibles concernant le virus TOLCNDV (New Delhi Virus) chez les plantes de concombre	Santé végétale	courgette cornichons concombre courges à peau comestible concombre de serre courges (écorce non comestible) concombre nostrano cucurbitacées	☆☆☆☆☆ 0

8. Une fois que vous avez terminé de prioriser toutes les demandes de projets, cliquez dans la sélection de liste sur la liste «Demande de liste de lacunes PPh» (listes relatives aux lacunes en matière de produits phytosanitaires):

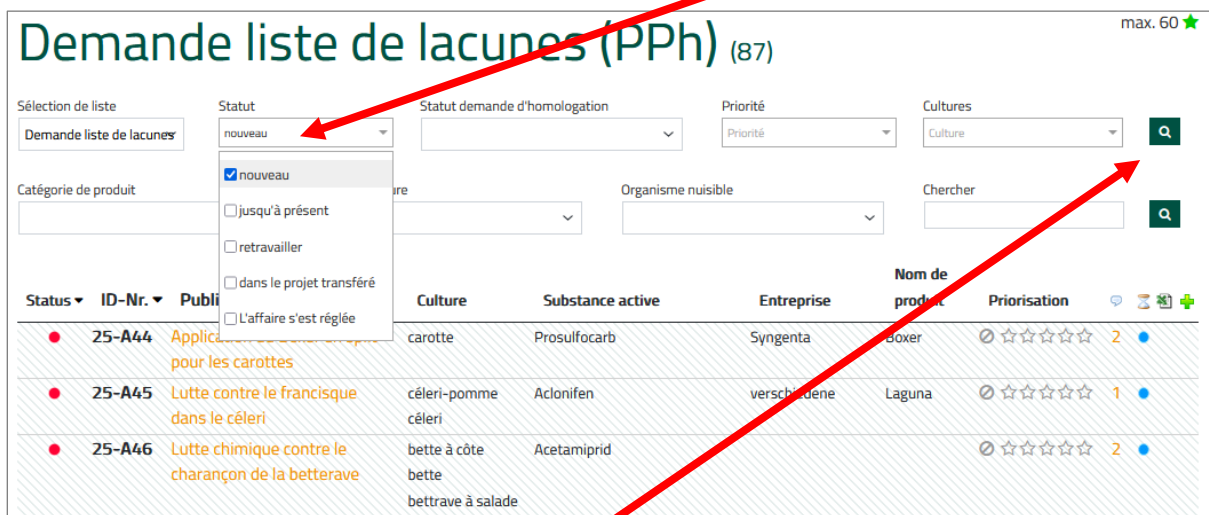


Demande liste de lacunes (PPh) (87) max. 60 ★

Sélection de liste: **Demande liste de lacunes** Statut: Statut Statut demande d'homologation: Statut Priorité: Priorité Cultures: Culture Chercher: [Rechercher]

Catégorie de produit: [Sélectionner] Type de culture: [Sélectionner] Organisme nuisible: [Sélectionner]

9. Triez les demandes de liste de lacunes PPh par le statut «nouveau» : Ici seulement les demandes nouvelles doivent être priorisées.



Demande liste de lacunes (PPh) (87) max. 60 ★

Sélection de liste: **Demande liste de lacunes** Statut: **nouveau** Statut demande d'homologation: Statut Priorité: Priorité Cultures: Culture Chercher: [Rechercher]

Catégorie de produit: [Sélectionner]

Statut dropdown options: ☒ nouveau, ☐ jusqu'à présent, ☐ retravailler, ☐ dans le projet transféré, ☐ L'affaire s'est réglée

Status	ID-Nr.	Publi	Culture	Substance active	Entreprise	Nom de produit	Priorisation
●	25-A44	Applic...	carotte	Prosulfocarb	Syngenta	Boxer	2
●	25-A45	Lutte contre le francisque dans le céleri	céleri-pomme céleri	Aclonifen	verschidene	Laguna	1
●	25-A46	Lutte chimique contre le charançon de la betterave	bette à côte bette bettrave à salade	Acetamiprid			2

Confirmez votre choix en cliquant sur la loupe.

10. Commencez par marquer toutes les questions sur lesquelles vous n'avez pas d'avis avec «PAS D'AVIS». Attribuez ensuite les étoiles qui vous ont été attribuées en fonction de vos priorités. Priorisez en cliquant sur les étoiles comme décrit au point 7.

Notez que le nombre maximal d'étoiles que vous pouvez attribuer est limité. Vous pouvez également consulter et rédiger des commentaires optionnels dans cette liste (voir point 6).

Demande liste de lacunes (PPH) (47)

max. 141 ★ Priorisierung abschliessen

Sélection de liste
Demande liste de lacunes

Statut
nouveau

Statut demande d'homologation

Priorité
Priorité

Cultures
Culture

Q X

Catégorie de produit

Type de culture

Organisme nuisible

Chercher
 Q

Status	ID-Nr.	Publier titre	Culture	Substance active	Entreprise	Nom du produit	Priorisation	
●	26-A11	Autorisation de acétamipride contre le charançon de la betterave en betterave rouge	betterave à salade chénopodiacées	Acetamidrid	Stähler	Gazelle	☆☆☆☆ ☆	1 ●
●	26-A12	Lutte contre la mouche du haricot	haricots non écossés haricots fabacées				☆☆☆☆ ☆	2 ●
●	26-A16	Autroisation de Sivanto prime contre les pucerons en salades	salades (Asteraceae) composées (Asteracea)		Bayer	Sivanto prime	☆☆☆☆ ☆	1 ●
●	26-A17	Autorisation de Orondis Evo contre le mildiou dans les salades, les concombres, les oignons	concombre salades (Asteraceae) oignon composées (Asteracea) cucurbitacées liliacées	Azoxystrobin Oxathiapipolin	Syngenta	Orondis Evo	☆☆☆☆ ☆	1 ●
●	26-A18	Extension de l'autorisation de Previcur Energy aux choux pommés et aux oignons	choux oignon crucifères (Brassicaceae) choux pommés	Fosetyl Propamocarb		Previcur Energy	☆☆☆☆ ☆	3 ●

La priorisation peut être modifiée jusqu'à ce que le bouton «Terminer la priorisation» soit actionné. Il n'est pas possible de terminer la priorisation tant qu'un avis n'a pas été donné pour chaque demande liste de lacunes (les étoiles disponibles doivent être bien réparties).

11. Après le 31 octobre, comparez votre priorisation avec celle de la moyenne FRL. Si nécessaire, préparez-vous en vue des discussions au FRL du 19 et 20 novembre 2025.